

# Règlement Concours de dessin style manga

## organisé par la Médiathèque Condorcet - 2024

### Article 1 : Objet

Le concours de dessin style manga est ouvert à tous à partir de 8 ans. Le dessin gagnant sera utilisé pour créer les macarons des Mercredis Manga et Mercredis Kodomo de la saison 2024-2025.

Le lauréat gagnera 2 places valables pour la projection d'un animé le samedi 2 mars au cinéma Le Beaulieu.

### Article 2 : Participation

Les participants doivent déposer leur dessin entre le 1er et le 29 février 2024 à la Médiathèque Condorcet.

### Article 3 : Conditions de participation

Le concours est gratuit et ouvert à partir de 8 ans.

Un seul dessin par participant est accepté.

Il doit être réalisé dans un style manga et doit être une création originale. Les reproductions de personnages existants ne seront pas retenues.

Toutes les techniques sont possibles : crayon, feutre, peinture, encre, dessin numérique...

Les contraintes techniques doivent être respectées.

La participation au concours implique l'accord de l'utilisation et de la diffusion du dessin.

### Article 4 : Contraintes techniques

Le dessin sera redimensionné, tout ou partie, pour la réalisation du macaron des Mercredis Manga et Mercredis Kodomo.

- Utiliser du papier épais, lisse, de format carré.
- Utiliser des couleurs vives.
- Mentionner au verso les nom, prénom, âge et coordonnées du participant, ainsi que les nom et prénom d'un parent ou responsable légal pour les mineurs.

### Article 5 : Composition du jury et désignation du dessin gagnant

Le comité de sélection est composé d'agents de la Ville de Bouguenais. Le comité se réunira le 1er mars pour désigner le dessin gagnant.

Celui-ci et le prénom du lauréat seront annoncés sur la page Facebook et le site web de la Médiathèque à l'issue du vote.

### Article 6 : Critères de sélection

Le dessin gagnant sera choisi par le comité de sélection selon les critères suivants :

- Respect du style manga
- Respect des contraintes techniques
- Originalité
- Créativité

### Article 7 : Exposition

Les dessins de tous les participants seront exposés à la Médiathèque durant la première quinzaine du mois d'avril 2024.

### Article 8 : Utilisation des données personnelles des participants

Les informations des participants seront enregistrées et utilisées par la Ville de Bouguenais pour mémoriser leur participation au concours et permettre de communiquer le résultat.

Chaque participant autorise l'organisateur à utiliser son dessin, sur quelque support que ce soit, sans que cela ne lui confère une rémunération, un droit ou un avantage quelconque, notamment des droits d'auteur.

### Article 9 : Acceptation du règlement

L'inscription au concours entraîne, de la part des participants, l'acceptation sans réserve du présent règlement, ainsi que des décisions prises par le jury.

### Contact

Médiathèque Condorcet

Square Pablo Neruda

44340 Bouguenais

02 40 32 04 54 / [mediathequecondorcet@ville-bouguenais.fr](mailto:mediathequecondorcet@ville-bouguenais.fr)

